



Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025

Appel

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025
3. Assermentation d'une nouvelle Conseillère communale
4. Préavis municipal N° 10/2025 – Renouvellement du taux d'escompte
5. Préavis municipal N° 11/2025 – Budget de fonctionnement 2026
6. Election complémentaire d'un membre à la Commission des Routes + évacuation et épuration des eaux
7. Election de la Commission de Gestion 2026
8. Communications municipales
9. Communications du Bureau
10. Divers et propositions individuelles
11. Paiement des indemnités

Le Président, M. Sébastien Baconnier, ouvre la séance à 20h précises en saluant les membres de la Municipalité, les Conseillères et Conseillers ainsi que le public sur place et celui qui suit la séance en streaming. Il constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, le 25 novembre 2025 conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Il annonce les personnes excusées pour la séance, soit :

Mmes Mireille Gogniat, Céline Pache, Chantal Vittoz
MM. Pierre Etter, Cyril Faivre, Thomas Reynaud, Florian Richard, Francisco Ruiz, François Vogel

et annonce également l'arrivée tardive de Mme Sandra Imsand.

Appel

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 48 membres du Conseil.

Non-excuse : Edy Bridy

Le quorum étant atteint, conformément à l'article 50 du Règlement du Conseil communal, l'assemblée peut donc valablement délibérer. La séance est ouverte.

Le Président rappelle que les intervenants sont invités à se déplacer au pupitre, afin de permettre l'enregistrement et la diffusion en streaming.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Sébastien Baconnier demande à l'assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, il est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025

Le Président demande s'il y a des remarques concernant ce PV, ce qui n'est pas le cas. Le PV est adopté avec remerciements à la secrétaire.

3. Assermentation d'une nouvelle Conseillère communale

M. Sébastien Baconnier procède à l'assermentation de la dernière suppléante, Mme Thérèse Maillefer, sous les applaudissements de l'assemblée. Le nombre de Conseillers communaux présents dans la salle est de 49. Mme Sandra Imsand est arrivée, le nombre de Conseillers présents est de 50.

4. Préavis municipal No. 10/2025 – Renouvellement du taux d'escompte

M. Sébastien Baconnier passe la parole à M. Jérôme De Benedictis, Syndic, responsable de ce préavis, qui n'a rien à ajouter au préavis.

Le Président passe la parole à M. Thierry Pache, Président de la Commission des Finances, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Il demande si un autre membre de la Commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Le Président ouvre la discussion. Personne ne souhaitant prendre la parole, il clôt le débat et procède à la lecture des conclusions du préavis :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No. 10/2025
- vu le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A LA MAJORITE

(48 oui – 1 abstention)

- d'arrêter le taux d'escompte à 6% sur la taxation définitive de l'impôt de l'année 2026 et ce pour une année.

5. Préavis municipal No. 11/2025 – Budget de fonctionnement 2026

M. Sébastien Baconnier passe la parole à M. Jérôme De Benedictis, Syndic, responsable de ce préavis, qui rappelle qu'il s'agit d'un préavis qui donne un premier aperçu de ce que MCH2 imposera aux Communes pour leur budget. Il s'agit notamment du fait que les charges liées au personnel, y compris charges sociales et charges patronales, sont maintenant réparties dans les comptes de fonctionnement liés directement à ce personnel. Ce budget est également le deuxième avec la nouvelle péréquation qui est basé sur des chiffres et statistiques non-manipulables et donc plus stables. Il procède à une présentation qui sera transmise aux Conseillers par courriel. Les dépenses ont été estimées sur une moyenne des dix dernières années, mais tenant compte du changement du nombre d'habitants. Les montants validés par préavis pour MCH2, principalement les montants pour du personnel, sont directement intégrés dans ce compte. Les frais liés aux bâtiments ont augmenté, ils sont liés principalement à la rénovation du Saugey 6. D'autre part, le compte des Routes et Parc a évolué (rénovation et entretiens des bouches d'égout, projets de végétalisation sur la place du Saugey). Le tableau transmis, avec les taux d'occupation des collaborateurs, a été coordonné avec la Commission des Finances. Il y a quelques postes

supplémentaires, notamment au service de la voirie (internalisation du centre de tri, réorganisation du service de conciergerie).

En conclusion, le déficit budgété est d'un peu plus de Fr. 1'200'000.-. La Municipalité poursuit son effort pour atteindre l'équilibre comptable. La situation du bilan est toujours plus réjouissante que ce que laisse prévoir le budget.

Le Président le remercie et demande à M. Thierry Pache, Président de la Commission des Finances s'il souhaite ajouter quelque chose à son rapport, ce qui n'est pas le cas.

M. Sébastien Baconnier demande si un autre membre de la Commission des Finances souhaite prendre la parole, ce qui n'est pas le cas.

Avant de présenter le Budget page par page, le Président rappelle que le budget de l'EPSP n'a été transmis qu'à titre indicatif et qu'il ne fait pas partie du vote. Il passe à la lecture du budget et invite les Conseillers à intervenir si nécessaire.

Page 22 : M. Youri Borboën revient sur le compte No. 210.4040.00 Droit de mutation, et demande pourquoi le budget montre Fr. 450'000.-, comme l'année passée, alors que les comptes montrent un montant de Fr. 294'657.80.

M. Jerome De Benedictis répond que la Municipalité s'attend à plus de mutations dans la Commune, principalement liées à la finalisation de plans de quartiers et sur des parcelles à valeur importante.

M. Youri Borboën le remercie mais s'étonne que ce même montant ait été reporté. Est-ce que des droits de mutation n'ont pas pu être encaissés l'année dernière ?

M. Jerome De Benedictis répond que cela pourrait être en partie le cas, mais il y a aussi d'autres mutations à venir par la vente en cours de parcelles importantes. Il n'est pas possible d'en dire plus, pour des raisons de secret fiscal.

Page 23 : M. Hans Bachmann revient sur plusieurs centaines de milliers de revenus (Redistribution taxe CO2, Fonds) et demande si ces montants ont disparu.

M. Jerome De Benedictis répond qu'il s'agit d'un double effet et rappelle que la Péréquation communale a changé depuis 2025. La nouvelle formule prévoit de classer des numéros de compte et de terminologies uniformes. Tous ces comptes débutent par NPIV (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise).

Page 28 : M. Philippe Diserens intervient concernant le compte No. 450.3011.00 Traitement du personnel communal, rubrique Surveillance du Centre de tri. Un montant de Fr. 40'000.- est indiqué, alors que l'année passée une somme de Fr. 10'000.- était payée comme honoraire au fournisseur de prestations. Il relève que les UTP de la voirie augmentent de 37% et celles de la conciergerie de 22%. Il estime que ces augmentations sont disproportionnées, d'où son refus d'adopter le budget soumis.

M. Jerome De Benedictis souhaite apporter une clarification au compte Centre de tri : il s'agit d'une imputation interne, soit d'une écriture interne entre les comptes qui concernent les charges du personnel de la voirie et le compte de déchets. Dans les charges au comptes 2024, le personnel de surveillance et d'entretien du centre de tri cumulé, était d'environ Fr. 32'000.-. Il faut mettre en relation ce montant de 2024 avec le montant de Fr. 40'000.- du budget 2026. D'autre part, ce montant est basé sur le relevé d'heures, qui a permis d'attribuer chaque heure de voirie à une tâche spécifique (déneigement, massifs, routes, centre de tri, etc.).

En réponse à la deuxième partie de l'intervention, il précise que le temps de travail pour le personnel de voirie a été vérifié et il s'avère qu'il était calculé pour un travail lors de beau temps et sans tenir compte des absences pour maladie. D'autre part, l'apprenti en fin d'apprentissage a quasiment les compétences d'un employé. En repartant avec un apprenti de 1^{ère} année, la situation n'est pas la même. Cela demande évidemment plus d'accompagnement et de soutien, pour moins de "rendement". Ces éléments cumulés et tenant compte de potentielles absences, le service a été redimensionné, mais ne coûte pas plus cher que le fonctionnement de l'année passée.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, M. Sébastien Baconnier clôt le débat et procède à la lecture des conclusions du préavis :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le budget de fonctionnement 2026 et le préavis municipal No. 11/2025
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A LA MAJORITE

(47 oui – 1 non - 1 abstentions)

- d'adopter le budget de fonctionnement 2026 tel que présenté.

6. Election complémentaire d'un membre à la Commission des Routes + évacuation et épuration des eaux

Le Président annonce qu'il faut compléter la Commission en élisant un membre qui siègera jusqu'à la fin de la législature. Il rappelle que si le nombre de candidatures est égal au nombre de places disponibles, il sera procédé par election tacite. Au cas où il y aura plusieurs candidats, il y aura un scrutin sous forme de liste.

M. Antoine Gerber présente la candidature de M. Gérald Cavin, qui accepte la candidature. Il n'y a pas d'autres candidats, il est donc élu par acclamation.

7. Election de la Commission de Gestion 2026

M. Sébastien Baconnier rappelle que sur les sept membres de cette commission, quatre membres sont rééligibles pour un deuxième mandat. M. Markus Christen ne souhaitant pas se représenter, il reste trois candidats rééligibles. Il s'agit de Mme Catherine Paganuzzi, MM. Daniel Monod et Michel Pellegrinelli. Il leur demande s'ils sont candidats à leur réélection, ce qu'ils confirment. Il rappelle de nouveau que si le nombre de candidatures est égal au nombre de places disponibles, il sera procédé par election tacite, par acclamation. Au cas où il y aura plus de candidats que de sièges, il y aura un scrutin sous forme de liste.

Il demande s'il y a des candidats pour les quatre places à repourvoir.

M. Gérald Cavin présente les candidatures de

- Mme Elisa Rossier qui accepte la candidature.
- M. Peter Lack qui accepte la candidature.
- M. Luc Vuagniaux qui accepte la candidature.

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures, puisqu'il manque encore une personne.

M. Samy Pache présente la candidature de Christophe Samin qui accepte la candidature.

Aucune autre candidature est annoncée. Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes, les candidats sont élus par acclamation.

8. Communications municipales

Mme Muriel Andrey

1. Aide humanitaire

Le solde de CHF 5'000.00 du budget d'aide humanitaire a été distribué à raison de CHF 3'000.00 pour Blatten et de CHF 2'000.00 pour Gaza.

2. Accueil de jour

Le travail de collaboration entre nos quatre communes de l'établissement scolaire, soit Denges, Lonay, Préverenges et Echandens, pour la création d'une association intercommunale avance bien. Le projet de statuts a été présenté aux commissions consultatives des 4 villages. Un projet de préavis pour adopter la création au 1er juillet 2026 de cette nouvelle association dédiée à l'enfance sera présenté au conseil communal du mois de mars prochain, pour une mise en œuvre effective du réseau au 1er janvier 2027.

3. Transports scolaires

Un appel d'offre a été lancé ce printemps pour renouveler le mandat de transport des élèves au sein de l'établissement scolaire. Dès la rentrée prochaine, l'entreprise MBC reprendra ce mandat pour une durée de 3 ans, renouvelable deux fois pour une année.

4. Travailleuse sociale de proximité

Dès le mois de janvier, une travailleuse sociale de proximité se déplacera dans nos quatre villages de l'établissement scolaire. Elle avait déjà des contacts avec des jeunes d'Echandens qu'elle rencontrait à Préverenges ou Lonay, communes par lesquelles elle était mandatée. Son périmètre d'action est étendu à nos quatre villages.

Son rôle est d'entrer en contact avec les jeunes là où ils se retrouvent : dans l'espace public ou numérique. Elle répond à leurs questions et problématiques en les rencontrant notamment en entretiens individuels.

Le but est de les aider à trouver des solutions dans leur recherche de formation, d'emploi, dans leurs démarches administratives, ou leurs problématiques sociales.

Si nécessaire, elle les oriente vers les structures adaptées ou institutions spécialisées.

Elle guide également les jeunes dans leurs projets, les oriente vers les personnes ou structures compétentes et les soutient pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs.

Elle est une personne ressource pour les jeunes.

5. Fenêtre de l'Avent et chantée des écoles

Nous sommes heureux de vous convier et vous attendons nombreux à la fenêtre de l'Avent de la Commune du mardi 16 décembre devant l'église, avec la chantée des écoles.

M. Xavier Dutruit

1. Villa au ch. du Levant 2

Comme vous le savez, la Municipalité avait décidé de mettre en vente la villa située au ch. du Levant 2.

A ce sujet, nous souhaitons vous informer que la villa n'est plus en vente depuis début novembre car aucune offre n'a satisfait les exigences de la Municipalité.

En effet, il est compliqué pour les acheteurs de se projeter avec des locataires encore dans la maison.

La Municipalité ne voulant pas résilier le bail des locataires actuels, elle a décidé, pour l'instant, de retirer la maison de la vente.

M. Jerome De Benedictis

1. Terrains de football

La Municipalité a validé le projet de construction du bâtiment lié au nouveau terrain de football de la commune, situé à Denges. Cela signifie que le dossier de mise à l'enquête a été transmis à la Municipalité de Denges pour contrôle et publication, et que les soumissions sont parties. Celles-ci seront réceptionnées et analysées en fin de semaine. A la fin de cette procédure, la Municipalité pourra valider le préavis et ainsi le présenter au Conseil Communal du mois de mars.

3. Spectacle aux Utins

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer que c'est l'humoriste Simon Romang, qui avait eu l'honneur d'inaugurer cette salle en 2019, qui reviendra présenter son nouveau spectacle Planchette en 2026. La date retenue est le jeudi 7 mai et les billets sont en vente sur la plateforme de la commune via le site web, ou au guichet de l'administration.

9. Communications du Bureau

Votations du 30 novembre 2025 : il remercie les membres du Bureau électoral pour leur travail, en particulier M. Jean-François Martin qui a présidé le Bureau durant ce dépouillement.

Initiative service citoyens (CH) : 824 bulletins valables, 92 oui – 732 non

Initiative pour l'avenir (CH) : 810 bulletins valables, 163 oui – 647 non

Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillers aux Etats (VD) : 820 bulletins valables dont blancs, 499 oui – 309 non – 29 blancs

Droits politiques des personnes sous curatelle : 818 bulletins valables dont blancs, 175 oui – 614 non

Initiative Pour les droits politiques pour ceux qui vivent ici (VD) : 820 bulletins valables dont blancs, 239 oui – 563 non – 18 blancs

Distribution jetons de présence : pour rappel, les jetons de la dernière séance de l'année sont traditionnellement récoltés pour un don à une association régionale proposée par le Bureau. Avec les dons récoltés lors de toutes les séances 2025, le montant disponible est de Fr. 840.- et c'est la fondation Perla à Lausanne qui a été choisie par le Bureau comme bénéficiaire des jetons de présence. Il s'agit d'une association rendant la dignité à des personnes en marge de la société et qui lutte contre la traite humaine.

Dates de séances du Conseil communal jusqu'à fin juin 2026 : Conseil communal concernant le complexe scolaire : 09/02, 02/03, 27/04, 22/06.

Installation des autorités communales par le préfet ainsi que les élections du Bureau et des Commissions permanentes : 25 juin 2026.

Date de la sortie du Conseil : samedi 20 juin 2026.

Information futures élections de la Commission de gestion : Après discussion avec le Président de cette commission et les membres du Bureau, il est proposé qu'elle soit élue également en juin, permettant de commencer les travaux dès l'automne. La charge de travail sera ainsi répartie sur une période plus large. Cette proposition est conforme à l'article 38 du règlement du Conseil communal, qui mentionne qu'elle doit être constituée au plus tard lors de la dernière séance de l'année civile.

10. Divers et propositions individuelles

M. Philippe Diserens soumet plusieurs questions à la Municipalité : Il souhaite savoir ce que devient le projet de transformation de la ferme Moinat, dite du Château. D'autre part, il demande s'il y a des projets d'ici trois à cinq ans dans le groupement scolaire, mis à part celui d'Echandens. Finalement, il revient sur un article dans le Journal de Morges du 24 octobre concernant le dépôt d'enquête par la Municipalité pour une modification de son PGA, (zone villas). Il demande sur quoi portent les modifications envisagées.

M. Xavier Dutruit répond à la question concernant la ferme du Château et précise que la Municipalité recevra durant cette semaine le dossier d'enquête de la part de l'architecte. Le dossier sera contrôlé et mis à l'enquête.

Concernant les projets en cours dans le groupement scolaire, Mme Muriel Andrey répond qu'il y a un projet de développement à Préverenges, mais la Municipalité n'en connaît pas les détails. D'autre part, la commune de Denges a un projet de rénovation, mais aucun détail n'est connu pour l'instant. Lonay n'a pas de projet à ce stade.

Mme Catherine Bertone répond à la question concernant le règlement sur le PGA et confirme que la Municipalité a proposé des modifications portant uniquement sur la zone villas et uniquement sur des aménagements extérieurs. Une séance d'information publique à ce sujet aura lieu au printemps 2026. Dès lors, elle invite les Conseillers qui ont des projets de les annoncer à l'Administration.

M. Luc Vittoz a participé aux ateliers participatifs concernant le réaménagement de la place du Village. A cette occasion, l'avenir et utilisation potentielle de la zone viticole au nord de la place du Saugey ont été questionnés. Il leur a été répondu que cette zone n'entrait pas dans la zone de réflexion. Il croit savoir que certains des baux arrivent bientôt à échéance et demande si cela est exact. Le cas échéant, il souhaite savoir ce que la Municipalité souhaite faire de ces parcelles. Est-ce utile de garder des vignes au milieu des habitations ? Les pesticides utilisés pourraient être nuisibles pour les riverains.

Mme Catherine Bertone confirme que les baux arrivent régulièrement à échéance et sont reconduits tacitement, sauf dénonciation. A ce jour, des dénonciations ne sont pas prévues et les baux devraient donc être reconduits. Concernant les pesticides, elle rappelle que de plus en plus de restrictions s'appliquent, notamment dans des zones bâties.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, ce point de l'ordre du jour est clos.

11. Paiement des indemnités

Le Président demande à l'Assemblée de parler à voix basse pendant que Mme Martine Comte procède au paiement des indemnités. La séance reprendra formellement à la fin du paiement des indemnités.

M. Sébastien Baconnier clôt le point 11 de l'ordre du jour et rappelle que la Commission de gestion se réunira une première fois le 12 janvier prochain, 20h00 au Château.

Il adresse les paroles ci-dessous à l'assemblée :

Cette séance marque la fin d'une année 2025 bien remplie pour notre commune. Plusieurs projets importants ont avancé, comme le nouveau terrain de football, mis en avant grâce à un postulat d'un membre du Conseil.

D'autres projets majeurs se préparent et demandent déjà un travail conséquent de la part des commissaires des commissions des finances et ad hoc. Ces projets poseront les bases d'une

année 2026 particulièrement importante pour Échandens, sur lesquels notre Conseil aura d'ailleurs à se prononcer en début d'année.

Comme chaque année, les sociétés du village avec l'aide de la Municipalité ainsi que de nombreux bénévoles ont permis d'organiser des activités culturelles, sportives et conviviales qui font d'Échandens un lieu où il fait vraiment bon vivre. Leur engagement contribue énormément à l'âme de notre village — et cela se ressent encore davantage lors d'une année d'Abbaye. Je souhaite leur adresser, à toutes et tous, un très grand merci. Bien entendu, rien de tout cela ne serait possible sans la participation active des Échandelières et Échandeliers, dont l'implication rend notre commune vivante et dynamique.

Sur le plan politique, 2025 aura aussi été une année marquante. Avec la préparation des élections 2026 et le passage au système proportionnel, nous vivons une période de transition intense, dans laquelle de nombreux membres s'investissent pleinement. Je tiens à souligner leur engagement et à les remercier pour ce travail essentiel.

Je souhaite également remercier la Municipalité pour la qualité de son travail, sa disponibilité et son dynamisme, qui permettent à notre commune de progresser sereinement malgré les nombreux défis.

Un merci tout particulier à l'ensemble du personnel communal, toujours présent, toujours professionnel. Leur soutien est précieux au quotidien et contribue largement à la bonne marche de notre village.

Et je tiens bien sûr à exprimer toute ma gratitude aux membres du bureau, avec qui c'est un réel plaisir de collaborer.

Enfin, un grand merci à vous, Conseillères et Conseillers. Votre engagement, votre sérieux et votre disponibilité contribuent chaque année à la vitalité démocratique d'Échandens.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année. Profitez pleinement de ces moments précieux avec vos proches, et que l'année 2026 vous apporte bonheur, santé et réussite.

Le Président passe la parole à M. Jerome De Benedictis, Syndic, qui s'adresse à l'Assemblée. Ses paroles sont retranscrites ci-dessous :

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Communaux,

En cette fin d'année, permettez-moi d'adresser quelques mots empreints de gratitude et d'espoir. L'an dernier, je faisais référence à la chanson The Sound of Silence pour rappeler combien la communication, le dialogue réel, sont essentiels pour construire une vision commune. Aujourd'hui encore, ces paroles résonnent : dans un monde où le bruit est constant, savoir s'écouter reste un acte politique fort. Et vous démontrez, séance après séance, que cette écoute est au cœur de votre engagement.

Votre dévouement est primordial pour Échandens. Vous occupez une place magnifique dans la vie de notre commune, car c'est ici, à travers vos débats, vos votes et vos réflexions, que se dessinent les contours de notre avenir.

Rien ne se bâtit sans vous, et rien ne peut exister sans votre implication.

L'année qui s'annonce sera marquée par des projets importants et enthousiasmants, au premier rang desquels le nouveau complexe scolaire.

Cette réalisation ne représente pas seulement des murs et des salles : elle incarne une vision, celle d'un village qui investit dans son avenir, dans sa jeunesse, dans le vivre-ensemble. D'autres projets sont également en cours, tout aussi structurants, et nous les porterons avec la même détermination.

La Municipalité tient également à vous redire le plaisir sincère qu'elle a à collaborer avec vous. Nos échanges sont parfois exigeants, souvent passionnés, mais toujours constructifs. Cette dynamique est l'une des grandes forces de notre commune. C'est dans cette relation

de confiance – parfois faite de débats, mais toujours de respect – que nous trouvons les solutions adaptées aux défis de notre époque.

Et des défis, il y en a. Les évolutions sociales, sociétales et économiques que nous vivons n'épargnent pas les finances communales. Pressions démographiques, attentes nouvelles de la population, inflation, coûts des services publics : tout cela impose rigueur, anticipation et créativité. Mais je suis convaincu que nous saurons les relever ensemble, avec lucidité et ambition.

Alors, en cette période propice aux bilans et à la gratitude, je veux simplement vous dire : merci. Merci pour votre temps, votre énergie, votre sens du bien commun. Merci pour votre engagement qui fait vivre notre démocratie locale et qui permet à Echandens d'avancer, sereinement et fièrement. Merci également à toutes les collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent chaque jour pour faire d'Echandens un si beau village. Et permettez-moi, à titre personnel, de remercier sincèrement mes collègues de la Municipalité. Vous êtes d'un soutien incroyable toute l'année et je mesure la chance qu'Echandens a de bénéficier d'une équipe Municipale qui fonctionne comme la nôtre. Merci à vous aussi.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, et me réjouis de poursuivre avec vous ce travail essentiel qui nous unit.

Nous serons toujours à disposition pour entendre les avis et renseigner la population, comme le sont nos collaboratrices et collaborateurs dont je tiens à relever le travail au fil des mois. Et c'est avec ce cœur que nous vous remercions chaleureusement, chères conseillères et conseillers, cher Bureau et cher Président, pour votre contribution et votre soutien à faire d'Echandens un village magnifique, et que nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président le remercie et clôt la séance vers 21h30 en invitant l'assemblée à partager l'apéritif de fin d'année.

Le Président :



Sébastien Baconnier



La Secrétaire :



Thérèse Maillefer